

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE DE SAINT MARS LA REORTHE**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février à vingt heures, le conseil municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 18/02/2026 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Charlotte de VILLIERS, Virginie AUDUREAU, Sylvie BOUDAUD, Sylvie CAILLAUD, Alexandra FONTENEAU, Claude GELOT, Vincent MICHEL, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Geoffrey PUAUD, Henri RETAILLEAU.

Ont donné procuration :

Laurence MICHOT à Laydie PASQUIER

Cyril RAUTURIER à Virginie AUDUREAU

Conseiller absent : Éric RETAILLEAU

Secrétaire de séance : Geoffrey PUAUD

**2026-10-02 - PROGRAMME D'AIDE A LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS –
CONVENTION AVEC LE SYDEV**

Dans le cadre des travaux de reconstruction du théâtre Saint Joseph et de réhabilitation de la grange, la commune a sollicité le Sydev afin bénéficier d'un accompagnement financier pour ce projet.

Le Sydev a acté une aide en faveur de la commune lors de son bureau du 20 janvier 2026 à hauteur de 7000 € pour la rénovation de la salle du comité des fêtes en vestiaires (loges).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ayant pour objet de définir les conditions de versement de cette subvention par le SYDEV pour la rénovation de la salle du comité des fêtes en vestiaires (loges).

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire

Patrice BERTRAND

